

ENVIRONNEMENT & SANTÉ

CHIFFRES CLÉS DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

LES ENGAGEMENTS DES TRANSPORTEURS ROUTIERS IMPLIQUÉS DANS LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

Synthèse des chiffres clés issus des rapports du CITEPA, du Ministère de la Transition écologique et du CNR. Les émissions s'apprécient de manière relative d'un secteur à un autre au regard de nombreux facteurs : activité, kilomètres parcourus...

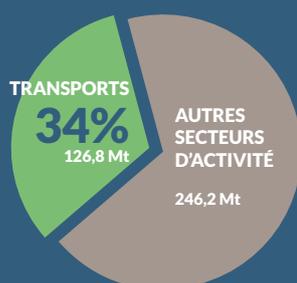
UNE PROFESSION MOBILISÉE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Depuis plusieurs années les transporteurs investissent en faveur de la décarbonation : renouvellement des flottes par des véhicules dotés de moteurs plus performants et plus sobres et achat de camions à énergies alternatives (électrique, GNV/BioGNV, B100, HVO...). Ainsi, les émissions de CO₂ équivalents générées par les camions ont baissé de 9,12% depuis 2011 (de 30,7 Mt à 27,9 Mt)¹ alors que sur la même période le parc de poids lourds est passé de 587 706 véhicules à 620 593 (+5,6%)².

PART DES ÉMISSIONS DE CO₂ ÉQUIVALENT DU SECTEUR DES TRANSPORTS DANS LE TOTAL DES ÉMISSIONS NATIONALES EN 2023¹

En 2023, le secteur des transports (tous modes confondus) représente 34% des émissions nationales de CO₂ équivalent.

Total national hors UTCATF : 373MtCO_{2e}

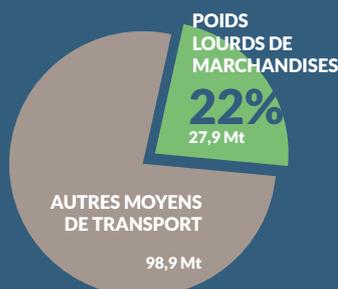


PART DES ÉMISSIONS DE CO₂ ÉQUIVALENT DES POIDS LOURDS DE MARCHANDISES DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS EN 2023¹

Les poids lourds de marchandises représentent moins d'un quart (22%) des émissions de CO₂ équivalent du secteur des transports.

À titre comparatif, les véhicules des particuliers représentent (53,2%) des émissions de CO₂ équivalent du secteur des transports en 2023.

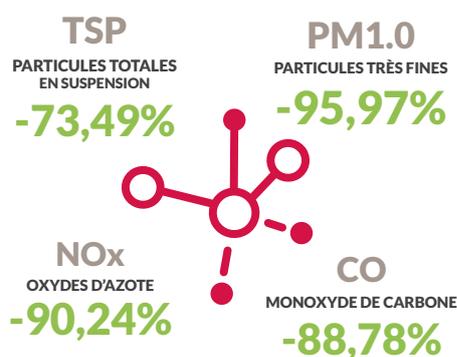
Total secteur des transports : 126,8 MtCO_{2e}



UNE PROFESSION MOBILISÉE SUR LES ENJEUX DE QUALITÉ DE L'AIR ET DE SANTÉ PUBLIQUE

Depuis 1990, la profession fait la chasse aux émissions de polluants atmosphériques grâce à l'investissement dans des camions plus modernes et moins polluants répondant aux normes européennes d'émissions les plus restrictives.

- Les Particules Totales en Suspension (TSP) générées par les camions ont diminué de 73,49% depuis 1990. Elles représentent 0,6% du total des émissions nationales en 2023¹.
- Les émissions de PM 1.0 (particules très fines plus dangereuses pour la santé) des camions ont diminué de 95,97% depuis 1990. Elles représentent 0,4% du total des émissions nationales en 2023. En comparaison, le secteur usage des bâtiments et activités résidentiels/tertiaires émet 14,5 fois plus de PM 1.0 que le secteur des transports en 2023¹.
- Les émissions d'oxydes d'azote (NOx) générées par les camions ont diminué de 90,24% depuis 1990¹.
- Les émissions de monoxyde de carbone (CO) générées par les camions ont diminué de 88,78% depuis 1990¹.



1 - Rapport SECTEN édition 2024

2 - SDES, RSVERO - Données sur le parc automobile français au 1^{er} janvier 2023



DES PROFESSIONNELS ENGAGÉS

Le secteur du transport routier de marchandises est un acteur clé de la transition énergétique. Les transporteurs en sont pleinement conscients et sont engagés depuis de nombreuses années à travers différentes démarches de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques avec :

■ l'écoconduite

Depuis 2000, la consommation des véhicules en L/100 km a baissé de 15,1%³. L'écoconduite est aujourd'hui largement pratiquée par les transporteurs et fait partie des programmes de formation initiale et continue des conducteurs routiers.



CONSOMMATION
L/100 KM
-15,1%

■ le renouvellement des flottes de véhicules

La réglementation évolue et les normes européennes sont de plus en plus contraignantes. Les transporteurs se mobilisent en faisant des investissements importants dans le renouvellement de leur flotte. **En 2023, 99,8% du parc exploité sur le transport routier de marchandises longue distance est aux normes européenne d'émissions les plus restrictives (Euro V et VI et EEV)³.**



99,8%
DU PARC AUX NORMES
EUROPÉENNES
LES PLUS RÉCENTES

3 - [Enquête CNR longue distance 2023](#)

■ L'engagement volontaire dans des programmes de Certificats d'économies d'énergie (CEE) :

■ EVE

Le programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement des acteurs de la chaîne logistique et du transport de voyageurs compte 3 854 entreprises engagées depuis la création des différents dispositifs. Il permet d'économiser chaque année 3 millions de tonnes d'équivalent CO₂.

■ REMOVE

Le programme Report Modal et Verdissement des flottes de transport massifié (REMOVE) vise notamment à accompagner la démarche de report modal du transport routier de marchandises vers les modes massifiés (fluvial, ferroviaire et cabotage maritime).

■ Le Label Transport & Logistique Responsables

Dédié à la Profession, il permet aux entreprises de connaître leur performance ESG (Environnement, Social, Gouvernance) et de s'engager dans une dynamique de progrès pour gagner en attractivité et se faire reconnaître auprès de leur environnement. Le Label pousse ainsi les entreprises à répondre aux normes et exigences croissantes en la matière, en particulier auprès des établissements bancaires mais aussi de nourrir une image positive et engagée notamment dans une logique d'attractivité de la marque employeur. 71 entreprises ont déjà été labélisées depuis son lancement en 2022.



FÉDÉRATION
NATIONALE
DES TRANSPORTS
ROUTIERS

Immeuble Le Cardinet
8 rue Bernard Buffet
75017 Paris
T. 01 44 29 04 29

www.fntr.fr



FNTR

[in](#) [@](#) [f](#) [v](#) [x](#) @FNTR